



**HAL**  
open science

# L'épreuve de judo : entre orgueil national et histoire des Jeux

Yves Cadot

► **To cite this version:**

| Yves Cadot. L'épreuve de judo : entre orgueil national et histoire des Jeux. 2021. hal-04187532

**HAL Id: hal-04187532**

**<https://hal.science/hal-04187532>**

Preprint submitted on 29 Aug 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'épreuve de judo : entre orgueil national et histoire des Jeux

Yves CADOT

Maître de conférences en langue et civilisation japonaises

Université de Toulouse - Jean Jaurès

10 octobre 1964, 14h00, 94<sup>1</sup> délégations font leur entrée dans le Stade National (Kokuritsu Kasumigaoka rikujō kyōgijō, abrégé en Kokuritsu kyōgijō) sous les acclamations de 73778 spectateurs, et c'est la cérémonie d'ouverture des XVIIIe Jeux Olympiques d'été de l'ère moderne, à Tôkyô : pour la première fois, les Jeux sont organisés en Asie. Alors que, deux ans exactement auparavant, 73%<sup>2</sup> des Japonais ne croient pas à la possibilité de la tenue de ces Jeux eu égard à l'état d'avancement des travaux pharaoniques entrepris à la suite de la décision du comité olympique, en mai 1959, d'attribuer au Japon l'organisation des Jeux, tout se passera, jusqu'à la cérémonie de clôture le 24 du même mois, ainsi que le laissait présager le ciel de ce début d'automne en ce 10/10 : « sans le moindre nuage »<sup>3</sup>, alors même que, la veille encore, un typhon apportait la pluie.

Des Jeux dont l'organisation même est une victoire. Si, à 15h03, c'est Sakai Yoshinori (1945-2014) qui allume la flamme olympique après être entré dans le stade, torche en main, et avoir gravi les 163 marches, c'est que ce jeune homme de 19 ans, étudiant de l'université de Waseda et qui avait espéré une qualification pour les Jeux en 400 m, est né le 6 août dans le département de Hiroshima, le jour et dans la zone mêmes où les États-Unis larguaient la première bombe atomique de l'histoire. Symbole d'une génération d'un pays qui se relève de la désolation pour entrer dans la paix et la collaboration internationale. Hiroshima, qui figurait sur les étapes du périple de la torche olympique depuis Athènes jusque Tokyo. Quelques minutes auparavant, à 14h52, et c'était la voix de l'Empereur Shōwa (1901-1989), qui avait retenti : lui qui avait été l'empereur d'une guerre de quinze ans, celui de la déclaration de la capitulation du 15 août 1945 devait aussi être celui de l'ouverture des Jeux, ceux qui ramenaient son pays sous le feu, mais celui des projecteurs, cette fois et, par là, dans le concert des grandes nations.

---

<sup>1</sup> Le Comité olympique international n'en retient que 93 car la Libye, dont le comité national olympique remontait à 1962, était venu avec des délégués mais sans athlètes, en observation (Moor, Roy. « Promesses africaines à Tokyo ». Bulletin du Comité International Olympique (Revue Olympique) n°91. Août 1965. p. 21). Quant à l'Indonésie et la Corée du Nord, elles se sont retirées juste avant et n'entrent pas dans le décompte, présentant nombre d'athlètes ayant participé aux GANEFO (Games of the New Emerging Forces) en 1963, ce qui n'était pas autorisé. 7000 jeunes gens occuperont la pelouse en cette cérémonie, pour un totale de 5541 athlètes inscrits aux Jeux (5151 selon le CIO).

<sup>2</sup> Selon une enquête de la NHK de 1964 citée par Yoshimi Shun.ya, professeur à l'université de Tokyo, dans son MOOC « Visualizing Postwar Tokyo, Part 3 », 2014.

<sup>3</sup> C'est un des gros titres, écrit en vertical, de la première page de l'édition soir de l'*Asahi shinbun* du 10 octobre 1964.

10/10, une date devenue symbole du retour, par le corps, son épanouissement, voire son dépassement et, avec lui, celui des frontières, du renouveau du Japon, de son retour sur la scène internationale, démonstration de sa reconstruction, de ses nouvelles infrastructures, de sa technologie : monorail de l'aéroport de Haneda au centre ville, réseau d'autoroutes métropolitaines, Shinkansen, télévision avec retransmission via satellite des épreuves, etc. Une date qui sera, en 1966, naturellement retenue pour devenir la « Journée de l'éducation physique » (*taiiku no hi*), fériée. Elle le restera jusqu'en 2000 où, suite à une loi de 1998 instituant les « happy monday » pour simplifier l'organisation de l'année, cette journée est désormais fixée au deuxième lundi d'octobre. Toutefois, son rapport à cet événement premier reste tel qu'en 2020, elle est exceptionnellement déplacée au 24 juillet, date prévue pour la cérémonie d'ouverture des Jeux de Tokyo 2020, et est rebaptisée à cette occasion « Journée du sport » (*supōtsu no hi*). Mais, ceux-ci ayant été reportés au 23 juillet 2021, elle l'a également été à cette même date.

Si, ainsi, dans l'organisation, tout se passera pour le mieux, et que, sportivement, le Japon y fera collectivement son meilleur score à ce jour, se classant 3e en termes de médailles derrière les États-Unis et l'Union soviétique, cela n'empêchera quelques contrariétés, aux conséquences durables.

## Pour en arriver là

Le Japon participe aux Jeux depuis leur 5e édition, en 1912, à Stockholm, ainsi qu'aux Jeux d'hiver dès les deuxièmes en 1926, à St Moritz. Seule exception, ceux de 1948, d'été (Londres)<sup>4</sup> comme d'hiver (St Moritz, à nouveau), le Japon et l'Allemagne étant privés de participation car, sous occupation, leurs comités olympiques, pourtant reconstitué dès 1946 dans le cas du Japon, auraient dû être autorisés à participer par l'occupant, ce qui n'a pas été le cas.

En se concentrant sur les Jeux d'été, la délégation olympique japonaise est allée croissante, passant de deux athlètes en 1912 à 365, à domicile, en 1964 (ce qui reste, à ce jour le contingent le plus important), avec un peu moins de 18% de femmes (63 contre 292). Présentes à partir de 1928 (2 représentantes), la proportion d'athlètes féminines dépassera les 20% à partir des Jeux de Munich en 1972, et avoisine, voire dépasse, les 50% de la délégation depuis les Jeux d'Atlanta en 1996<sup>5</sup>. Les premières médailles (deux d'argent en tennis) sont obtenues dès la deuxième participation du Japon aux Jeux, à Anvers, en 1920, et les premières médailles d'or en 1928 à Amsterdam (athlétisme et natation), tandis que, pour leur première participation, les japonaises obtiennent une médaille d'argent (athlétisme), leur première médaille d'or (natation) attendra Berlin en 1936. La moisson japonaise classe régulièrement le pays dans les 10 premières nations, et c'est à ce rang qu'elle se maintient après guerre jusqu'à cette troisième place de 1964, avec un total de 29 médailles, dont 16 d'or. C'est donc sur une dynamique sportive riche d'un demi-siècle d'expérience que les athlètes japonais abordent les Jeux de Tokyo 1964.

<sup>4</sup> À ces Jeux « manqués » s'ajouteront en 1980 ceux de Moscou, boycottés pour raisons politiques.

<sup>5</sup> Avec, néanmoins, une chute à 41% à Sidney en 2000.

Du côté de l'obtention de l'organisation, toutefois, tout n'a pas été simple. Tokyo avait déjà postulé pour les Jeux de 1960, mais la session du Comité international olympique (CIO) de juin 1955 avait désigné Rome. Il faut dire que le CIO restait sur une mauvaise expérience. Le 31 juillet 1936, la veille de la cérémonie d'ouverture des Jeux de Berlin, Tokyo obtenait les Jeux de 1940 et, l'année suivante, en juin, le Japon, confirmait entendre jouir de la priorité que lui conférait la responsabilité de l'organisation des Jeux d'été pour tenir ceux d'hiver dans la ville de son choix, Sapporo. Malheureusement, le 15 juillet 1938, le Japon renonçait à l'organisation de ces Jeux, ce que le président du comité d'organisation, Tokugawa Iesato (1863-1940), justifiait ainsi dans sa lettre au CIO :

Le comité d'organisation des Jeux Olympiques est entré dans sa troisième année d'activité en 1938, et les préparatifs des Jeux se déroulaient sans encombre. Mais les problèmes avec la Chine, qui ont commencé en juillet 1937, ont pris de plus en plus d'ampleur et il est progressivement devenu évident que toutes les ressources du Japon devaient être mobilisées pour permettre à la Nation de mettre rapidement fin aux troubles. La question fit l'objet d'un examen attentif dans tous les milieux, et finalement, le gouvernement impérial décida de conseiller au Comité d'organisation des Jeux olympiques de renoncer à ce privilège à temps pour qu'un autre pays puisse intervenir pour préparer la XII<sup>e</sup> Olympiade. Le comité d'organisation et le peuple du Japon sont profondément déçus de devoir renoncer aux Jeux mais, dans ces circonstances, aucune autre issue n'est possible.<sup>6</sup>

Le 3 septembre 1938, le Comte Henri de Baillet-Latour (1876-1942), président du CIO, commentait ainsi la décision :

Au cours du mois de Juillet, Tokyo et Sapporo ont renoncé aux Jeux de 1940. Cette décision, prise à la demande du Gouvernement Japonais, est due à l'intervention du Comte Soyeshima<sup>7</sup>. Très imbu des véritables principes olympiques, il s'est rendu compte que dans les circonstances actuelles, les Jeux Olympiques au Japon ne pouvaient être célébrés [sic] tels qu'ils devaient l'être, ni atteindre leur but. Cette attitude très courageuse de sa part a suscité bien à tort un grand mécontentement parmi les sportifs du Japon. Réflexion faite, ils se rendront compte que le Comte Soyeshima, aux efforts duquel était due l'attribution des Jeux en 1936 a rendu un service bien plus signalé [sic] tant à son pays lui-même qu'à la cause olympique, en mettant la même énergie à faire comprendre l'urgence qu'il y avait à y renoncer suffisamment [sic] à temps pour qu'ils puissent être transférés ailleurs.<sup>8</sup>

## Les Jeux : un besoin d'Asie

Nous sommes en 1909 et Auguste Gérard (1852-1922), ambassadeur de France au Japon, reçoit une demande de Pierre de Coubertin (1863-1937): lui trouver un homme capable de représenter le jeune mouvement olympique, d'en porter le projet en Asie et d'amener ces pays à participer aux Jeux. Pourquoi Coubertin a-t-il besoin du Japon?

Après les premiers Jeux olympiques de l'ère moderne en 1896, à Athènes, et ceux de Paris 1900, en marge de l'Exposition universelle, les Jeux tentent de se structurer en ce début de XX<sup>e</sup> s. Pourtant, ce n'est pas un long fleuve tranquille. En 1901, Chicago réclame et obtient les Jeux de 1904 à force d'arguments, notamment financiers. Berlin, qui avait déjà évoqué cette possibilité l'année précédente, se propose pour 1908. Tout semble aller pour le mieux. Mais Chicago se trouve bientôt confrontée à une réclamation. En effet, St Louis, qui devait organiser l'Exposition universelle en 1903 se voit obligée de la reporter à l'année suivante, et considère que les Jeux sur

<sup>6</sup> *Report of the Organizing Committee on its work for the XII<sup>th</sup> Olympic Games of 1940 in Tokyo until the relinquishment*. The Organizing Committee of the XII<sup>th</sup> Olympiad Tokyo, 1940. 180 p. p. 174.

<sup>7</sup> Soejima Michimasa (1871-1948), membre du CIO (1934-1948).

<sup>8</sup> « Procès-verbal. Réunion de la Commission Exécutive, à Bruxelles, le 17 mai 1938. ». Bulletin Officiel du Comité International Olympique (Revue Olympique) n° 38. Octobre 1938. p. 33-34.

la même période lui feraient de l'ombre. La proposition est que les Jeux et l'Exposition se tiennent conjointement, et c'est ainsi que, fin 1902, le transfert des Jeux à cette ville est acté. Des Jeux qui s'étaleront de mai à novembre 1904 et relèveront plus de la foire que du sport, avec quelques initiatives dégradantes comme le « tir à l'arc nègre » ou l' « anthropological day » :

Au cours de ces réunions sportives inédites, on vit se mesurer dans le Stade des Indiens Sioux et Patagons, des Cocopas du Mexique, des Moros des Philippines et des Ainus du Japon<sup>9</sup>, des Pygmées d'Afrique, des Syriens et des Turcs - ces derniers peu flattés sans doute du voisinage. Tous ces hommes se disputèrent les épreuves habituelles des civilisés, courses à pied, lutte à la corde, lancement du poids et du javelot, sauts, tir à l'arc. Nulle part ailleurs qu'en Amérique on eût osé faire entrer dans le programme d'une olympiade de pareils numéros. Mais aux Américains tout est permis ; leur juvénile entrain disposa certainement à l'indulgence les ombres des grands ancêtres hellènes, si d'aventure elles vinrent errer à ce moment parmi la foule amusée.<sup>10</sup>

Des Jeux intercalaires, de la décennie, seront organisés en 1906 à Athènes mais, sur fond de polémique et, même si les éditions suivantes leur doivent le défilé des délégations de la cérémonie d'ouverture, ils n'entrent plus dans le décompte officiel des Jeux. En butte aux attaques d'autres associations, telle l'Union des sports athlétiques, critiqués quant au principe de cooptation qui prévaut à la nomination au Comité international, il faudrait des Jeux de 1908 irréprochables. Ce ne sera pas le cas : les contestations pleuvent, et l'ambiance est telle entre les athlètes, notamment américains et britanniques<sup>11</sup>, que l'évêque de Pennsylvanie Ethelbert Talbot (1848-1928), doit rappeler, dans un sermon, que l'enjeu n'est pas dans la victoire à tout prix, ce qui inspirera à Pierre de Coubertin la maxime du Mouvement olympique : "L'important dans la vie, ce n'est point le triomphe mais le combat; l'essentiel ce n'est pas d'avoir vaincu, mais de s'être bien battu. »<sup>12</sup>

En outre, en janvier 1894, six mois avant le congrès de Paris scellant le rétablissement des Jeux, lorsque Coubertin expose son projet, il écrit :

« Le rétablissement des Jeux Olympiques sur des bases et dans des conditions conformes aux nécessités de la vie moderne mettrait en présence, tous les quatre ans, les représentants des nations du monde et il est permis de croire que ces luttes pacifiques et courtoises constituent le meilleur des internationalismes. »<sup>13</sup>

---

<sup>9</sup> Qui seront donc, de fait, les premiers représentants de ce pays aux Jeux !

<sup>10</sup> Coubertin, Pierre de. *Les Batailles de l'éducation physique. Une campagne de vingt-et-un ans (1887-1908)*. Librairie de l'éducation physique. 1909. 220 p. p. 160-1.

<sup>11</sup> cf. Widlund, Ture. « L'origine de la maxime olympique (Libres opinions) ». *Revue Olympique* n° 187. Mai 1983. p. 294-5. et *Official Report of the 1908 Olympic Games*. British Olympic Council. 1909. p. 793.

<sup>12</sup> « Après 48 ans, rendons à César... ». *Bulletin du Comité International Olympique (Revue Olympique)* n°55. Juillet 1956. p. 26.

<sup>13</sup> Coubertin, Pierre de. *Les Batailles de l'éducation physique. Une campagne de vingt-et-un ans (1887-1908)*. op. cit. p. 92

Or, après quatre olympiades, l'Asie manque toujours à l'appel<sup>14</sup>, et sa présence permettrait d'asseoir et de confirmer le bien-fondé comme l'ambition du projet. En 1909, le Japon n'est ni une colonie, ni sous protectorat, il est, depuis 1889, une monarchie constitutionnelle à l'instar de nombre de grandes puissances occidentales, s'est affirmé militairement contre deux empires - la Chine (1894-95) et, surtout, ce qui a fortement impressionné et ébranlé, la Russie (1904-05) -, est devenu puissance coloniale, Taiwan en 1895, disposant d'intérêts en Chine (péninsule du Liaodong et de droits d'exploitation du chemin de fer construit par les Russes entre Port-Arthur et Changchun). Seul pays libre en Asie comparable aux 22 déjà présents, il est celui dont la présence s'impose naturellement au CIO. D'ailleurs, les deux années qui suivront confirmeront cette dynamique: en 1910, la Corée devient colonie japonaise et, en 1911, les derniers Traités inégaux signés en 1858 sont abrogés, faisant du Japon un pays à l'égal des plus grandes nations occidentales.

### **Le Japon : un besoin des Jeux**

Les Japonais n'ont, pour ainsi dire, jamais entendu parler des Jeux lorsqu'Auguste Gérard va se mettre en quête de l'homme providentiel. En revanche, s'étant imposé militairement sur la scène internationale, étant passé de « féodal » et potentiellement colonisable à grande nation en un demi-siècle, le Japon sait que si l'Occident salue son parcours, il est aussi perçu comme une menace. S'associer à des projets internationaux sur un autre registre serait le bienvenu et, d'ailleurs, un des soutiens de l'initiative sera Komura Jutarō (1855-1911), alors ministre des Affaires étrangères. D'autre part, les sports occidentaux, introduits dans les années 1870-1880, connaissent au travers des clubs scolaires un engouement croissant, les rencontres inter-écoles se sont multipliées dès les années 1895 et les premières rencontres internationales se sont déjà tenues dans la première décennie du XXe s : le jeu pour se mesurer, autrement que martialement. A. Gérard prend divers renseignements et, toujours, un nom revient : Kanō Jigorō (1860-1938).

Kanō est alors, depuis 1893, directeur de l'École normale supérieure de Tokyo. Pédagogue investi, il maîtrise bien les théories de l'éducation diffusées au Japon depuis les années 1880, et notamment le triptyque tiré de la pensée de Herbert Spencer (1820-1903) : l'éducation intellectuelle, l'éducation morale et l'éducation physique comme autant d'angles nécessaires et complémentaires à la formation de l'individu. Si les deux premières ne font pas question pour un homme de l'ère Meiji, Kanō prend très au sérieux la troisième et travaille très tôt à l'élaboration de méthodes rationnelles pour l'éducation physique, étudiant attentivement tous les apports occidentaux comme japonais en la matière. Dès sa nomination comme directeur de l'École normale supérieure, il réforme les anciens exercices de gymnastique militaire introduits milieu des années 1880, et met ses élèves à contribution pour expérimenter et systématiser de nouveaux exercices, communiquant les résultats de ce travail au ministère de l'Éducation. Aussi comprend-il vite l'intérêt de rejoindre le mouvement olympique.

---

<sup>14</sup> Il y a une controverse sur G.N. Pritchard, médaille d'argent du 200m à Paris, qui aurait concouru pour l'Inde, sans que personne ne comprenne vraiment ni comment ni pourquoi. Soldat britannique stationné en Inde, il s'était retrouvé par hasard à Paris au moment des Jeux et s'était aligné de son propre chef aux compétitions (il fait également 5e du 110m haies). cf. Pardivala, Jal D. « L'Asie aux Jeux Olympiques. ». *Revue Olympique* n°34-35. Juillet-Août 1970. p. 413-4.

Kanō, c'est avant tout un parcours d'excellence. Entré à l'université de Tokyo, alors seule université du Japon, l'année de sa création, en 1877, dans le parcours de sciences politiques et économiques (ils sont 6), il en sort diplômé en 1881. Puis, refusant alors un poste à ce qui devait devenir le ministère des finances trois ans plus tard, il refait un an dans cette même université afin d'y suivre le programme de philosophie. Dans ce même temps, début 1882, il fondera deux écoles privées, le Kōbunkan (1882-1889) et le Kanō juku (1882-1919), alors qu'il vient juste d'entrer, en janvier, comme enseignant à l'école des Pairs, le Gakushū.in. Il en deviendra sous-directeur, après en avoir assumé les fonctions de directeur par interim. C'est un désaccord avec le nouveau directeur, Miura Gorō (1846-1926), qui provoquera son départ pour l'Europe afin d'y étudier les systèmes éducatifs pendant plusieurs mois. Arrivé en France en octobre 1889, où il séjournera avant de rejoindre Berlin puis de voyager dans nombre de pays, il y rencontrera à de nombreuses reprises Ferdinand Buisson (1841-1932). Ce dernier, professeur en sciences de l'éducation à la Sorbonne, est l'un des plus fervents défenseurs, aux côtés de Jules Ferry, de la laïcisation de l'enseignement public, membre dirigeant du parti Radical et membre fondateur de la Ligue française des droits de l'Homme<sup>15</sup>. De ses rencontres européennes, Kanō repartira persuadé que la plus grande des missions à laquelle un homme puisse se consacrer est l'éducation, et y vouera sa vie.

Entre janvier 1891, date de son retour au Japon, et 1893, Kanō sera nommé directeur de lycées puis, alors qu'il est directeur de l'École normale supérieure, en 1896, suite à la guerre sino-japonaise de 1894-1895, il ouvre une section d'accueil pour étudiants chinois au Kanō juku qui deviendra indépendante en 1899, sous le nom d'Ekiraku sho.in puis de Kōbungaku.in. Entre sa création au printemps 1896 et sa fermeture en juillet 1909, cet organisme dont la vocation première était de donner aux étudiants chinois les moyens d'acquérir le maximum de connaissances au Japon, notamment techniques, et dont l'enseignement était en conséquence principalement basé sur l'apprentissage de la langue japonaise, accueillera près de 8000 étudiants<sup>16</sup>. Nommé en 1898 directeur du bureau des études générales au ministère de l'Éducation par Saionji Kinmochi (1849-1940), alors ministre de l'Éducation pour la seconde fois, il démissionne de ses fonctions de directeur de l'École normale supérieure, poste qu'il retrouvera en 1901 pour ne plus le quitter qu'à sa retraite, en 1920. Notons encore que Kanō sera nommé à la chambre des Pairs en 1922 par l'Empereur Taishō et le demeurera jusqu'à son décès. Ajoutons enfin que Kanō a publié huit revues, aux destins divers, majoritairement liées aux problèmes de l'éducation, politiques et de société contemporains.

En 1909, c'est donc un homme au parcours académique d'élite, fort d'une expérience à l'étranger, parfaitement anglophone, pleinement investi dans l'éducation, convaincu de l'importance de l'éducation physique pour la complétude de l'homme, et reconnu aux plus hauts

---

<sup>15</sup> Il en sera président entre 1913 et 1926, et les efforts qu'il consacre alors au développement de la Société des Nations et au rapprochement franco-allemand lui vaudront le prix Nobel de la paix en 1927.

<sup>16</sup> En 1907, afin de protester contre la politique japonaise sur le continent, le gouvernement chinois interdit à ses ressortissants d'aller étudier au Japon. Deux ans après, le temps que les étudiants terminent leur cycle d'étude, le Kōbungaku-in, faute d'élèves, n'a d'autre choix que de fermer ses portes.

sommets de l'État à qui Auguste Gérard va proposer une nouvelle aventure. Il n'a qu'un seul défaut, ne pas faire partie de l'aristocratie, comme c'est de bon ton dans le CIO d'alors, et pour longtemps encore, mais tout le monde le lui a assuré, Kanō est l'homme de la situation. C'est fort de cette conviction qu'il suggère la candidature de Kanō à Pierre de Coubertin. Kanō sera élu membre du CIO en juin 1909, premier représentant du continent asiatique de cette assemblée, et le restera toute sa vie. Il ne rencontrera ses homologues pour la première fois que trois ans plus tard, à Stockholm.

## Kanō, l'homme des Jeux

Si Kanō est vite convaincu à titre personnel par le projet, ce sera loin d'être le cas par nombre de ses contemporains et décideurs. La présentation des faits et événements qui suit pourra paraître fluide et linéaire, mais c'est qu'elle lisse et écrase les difficultés - financières, notamment, centrales -, les réticences, les critiques, qu'il aura fallu surmonter pour porter mouvement olympique japonais. À commencer par l'élaboration d'une instance représentative :

En premier lieu, comme vous le savez, les Jeux olympiques internationaux ont été créés dans le but d'unifier les pensées et les sentiments des peuples du monde, de la même manière que le Festival olympique de la Grèce antique unifiait l'esprit du peuple grec, et ainsi promouvoir la civilisation et la paix dans le monde.

[...] j'ai rencontré et discuté avec de nombreuses personnes à Tokyo qui s'intéressent à l'éducation physique. En conséquence, compte tenu de l'état actuel de celle-ci au Japon et dans le monde en général, nous avons décidé d'organiser l'Association d'éducation physique du Grand Japon et de, sur le plan national, réfléchir à développer l'éducation physique populaire et, à l'international, de planifier notre participation aux Jeux olympiques, et dans un premier temps, il a été décidé d'organiser des épreuves qualificatives aux Jeux olympiques internationaux [...]<sup>17</sup>

Kanō fonde donc, en juillet 1911, la Dai nihon taiiku kyōkai (Association d'éducation physique du Grand Japon), aujourd'hui Nihon supōtsu kyōkai (Association japonaise des sports)<sup>18</sup> qui jouera, pour l'international, le rôle de Comité olympique japonais<sup>19</sup>, et dont il est président. Les épreuves de sélection, annoncées en juillet, sont organisées en novembre et deux athlètes sont retenus pour Stockholm, un pour le marathon et un pour distances courtes. Mais là encore, il faut convaincre :

La situation actuelle au Japon n'est pas propice à l'envoi d'athlètes internationaux, mais en termes de relations internationales, le but des Jeux n'est pas seulement de promouvoir l'éducation physique, mais aussi de réchauffer les relations internationales.<sup>20</sup>

Puis ce sera Anvers, en 1920. Ensuite, quittant ses fonctions de président de Dai nihon taiiku kyōkai en 1921 - il en demeure président honoraire jusqu'à sa mort - c'est en tant que membre

<sup>17</sup> Kanō Jigorō. « Kokusai orinpikku taikai senshu yosenkai kaisai shuisho (Annonce de l'organisation des épreuves de sélection pour les Jeux Olympiques) ». *Dai Nihon taiiku kyōkai-shi*. Octobre 1911.

<sup>18</sup> Depuis 2018. Mais, son nom avait déjà été changé par deux fois précédemment : Dai nihon taiiku kai en 1942 puis Nihon taiiku kyōkai en 1948.

<sup>19</sup> Celui-ci, Nihon orinpikku iinkai, qui n'en est qu'un département jusque-là, devient indépendant en 1989.

<sup>20</sup> Kanō Jigorō. « Kokumin taiiku shinkō no hitsuyō o ronjite chūtō gakkō no taiiku-hō ni oyobu (Débattre de la nécessité croissante d'une éducation physique populaire et en arriver à la méthode d'éducation physique des collèges) ». *Chūtō Kyōiku*. Février 1912.



CIO que Kanō assistera désormais aux Jeux<sup>21</sup>. Toutefois, en 1930, Nagata Hidejirō (1876-1943), maire de Tokyo (1930-1933), vient le solliciter afin qu'il porte la candidature de sa ville pour l'organisation des Jeux de 1940, le prétexte étant les 2600 ans de la fondation de la lignée impériale par l'Empereur Jinmu<sup>22</sup>. Kanō accepte, et c'est chargé de cette mission qu'il se rend aux Jeux de 1932 à Los Angeles. Sentant que la concurrence est rude, notamment de l'Italie, il décide de se rendre également à la session du CIO de Vienne pour y défendre le projet: « Même si la douzième Olympiade doit être confiée à l'Italie, les efforts déployés maintenant auront certainement un impact positif sur la candidature pour la prochaine. »<sup>23</sup>, écrira-t-il.

La décision doit se prendre en 1935, à Oslo. Sont alors en lice Rome et Tokyo, comme en 1955, 20 ans plus tard, ainsi que Helsinki<sup>24</sup>. Kanō empêché, c'est Sugimura Yōtarō (1884-1939) qui représente les intérêts du Japon. Toutefois, les représentants du Japon et de l'Italie ne permettant ni par leurs arguments ni par leurs réponses de les départager, le vote est remis à l'année suivante, en 1936. Cette fois, Kanō est là et porte la parole du Japon, accompagné de Soejima. Si Rome s'est désengagée entre temps, Londres a présenté sa candidature. Au final, Tokyo l'emporte par 37 votes contre 26 pour Helsinki : le 1er août, l'*Asahi shinbun* titre : « Tokyo l'emporte enfin ! Nos attentes comblées ! ».

Tout va donc pour le mieux et, les résultats de Berlin ne peuvent qu'accompagner cet élan optimiste : 18 médailles et 8e nation (autant de podiums qu'à Los Angeles, et une moins bonne place, 5e alors, certes, mais avec 49 pays en compétition contre 37) et, surtout avec la première médaille d'or féminine, dont le 200m brasse constitue la première victoire sportive dans une compétition internationale radiodiffusée en direct au Japon et qui a ému tout le pays<sup>25</sup>, ainsi qu'avec la très attendue - depuis 1912 - victoire en marathon. En juin 1937, Soejima confirme l'organisation des Jeux d'hiver 1940 au CIO.

Un mois après, le 7 juillet 1937, a lieu l'Incident du pont Marco-Polo à proximité de Pékin entre les armées japonaise et chinoise. Loin de se calmer, « l'incident » met le feu aux poudres d'un conflit qui mènera à la Guerre du Pacifique. En interne, le Japon est en proie à une opposition violente depuis le milieu des années 1920 entre militaires et société civile représentée par les partis politiques et le parlement, connaît une vague d'assassinats et d'attentats. Sur le plan international, il est aussi isolé suite à l'Incident de Mukden (18 septembre 1931) qui mènera à la création, par l'armée japonaise, de l'État fantoche du Mandchoukouo en 1932 et au retrait du

<sup>21</sup> Seule exception: Paris en 1924, où il ne peut se rendre.

<sup>22</sup> L'empereur Jinmu, descendant de Ninigi no mikoto, lui-même petit-fils de la déesse Amaterasu, est en effet supposé s'être imposé en 660 avant notre ère sur le pays, le 11e jour du 2e mois. Or, tout cela est purement mythologique et ne repose sur aucun fondement historique. Toutefois, et tout en sachant cela, le gouvernement de Meiji a conservé cette date comme point d'ancrage temporel au moment de l'adoption du calendrier grégorien en 1872, faisant du 11 février un jour férié... ce qu'il demeure aujourd'hui encore sous l'appellation de *Kenkoku kinen no hi*, « jour commémoratif de la fondation du pays ».

<sup>23</sup> Kanō Jigorō. « Toō ni saishite no kunji (Instructions à l'occasion de mon départ pour l'Europe) ». *Jūdō*. Juin 1933.

<sup>24</sup> Désignée sous le nom de Helsingfors dans les procès verbaux de séance du CIO.

<sup>25</sup> Maekawa Hideko (1914-1995) avait fait 2e à Los Angeles, et essuyé les reproches de Nagata Hidejirō : alors qu'elle pensait se retirer, elle s'est remise au travail pour Berlin.

Japon de la Société des Nations en 1934. Le début du conflit en Chine en juillet 1937, le sac de Nankin qui s'en suivra en décembre, la condamnation unanime de la communauté internationale, font fortement douter le CIO et de la capacité du Japon à tenir ses engagements pour 1940. Une session doit se tenir en mars 1938 au Caire pour en décider : on prie Kanō de convaincre le CIO de maintenir ses choix.

Le Président demande à M. Kano si le Japon est capable d'organiser les jeux de 1940, et ajoute que si le Japon ne peut pas donner une garantie suffisante pour l'organisation des dits Jeux, il est tenu de prévenir à temps le C.I.O. afin que l'on puisse choisir pour les Jeux une autre ville que Tokio. Si le Japon ne le prévient pas en temps opportun, on serait dans l'impossibilité de célébrer la XIIe Olympiade. Le Japon en porterait la responsabilité. Les Membres présents estiment unanimement que seul le Japon est indiqué pour décider en la matière. Il est donc nécessaire d'avertir le Japon en le mettant en garde sur la gravité de cette situation. Il faut que le Japon examine à fond la question avant de se prononcer pour ou contre. Si d'ici là, les hostilités en Chine n'ont pas pris fin, il serait à conseiller au Japon, dans son propre intérêt, comme dans celui du C.I.O. de renoncer à la célébration de ces Jeux. M. Kano ne voit aucune raison pour laquelle le Japon ne devrait pas organiser les Jeux, ni pourquoi les Nations devraient refuser d'y participer. Au cours de la discussion, l'on s'efforce de faire comprendre au Professeur Kano l'importance de la situation. [...]

Le Président demande alors aux Délégués japonais s'ils acceptent d'exécuter les Jeux Olympiques d'Hiver à Sapporo, conformément à la décision prise par le C.I.O. [...] Mr. Kano répond affirmativement. [...]<sup>26</sup>

La session se termine par une allocution radiodiffusée de Henri de Baillet-Latour (1876-1942) intitulée « Message du Président au Peuple Japonais » :

Le Comité International Olympique, respectueux de sa Charte, n'a pas cru devoir prendre en considération la proposition d'étudier s'il y avait lieu ou non de changer la décision prise à Berlin en 1936, parce qu'il est fermement convaincu que Tokyo et Sapporo, forts de l'appui unanime de la Nation et du Gouvernement, désirent célébrer en 1940 les Jeux de la XIIe Olympiade, qui, conformément aux Règles Olympiques, ne peuvent pas leur être enlevés.[...]

Le Japon, j'en suis sûr, est trop loyal à la cause Olympique pour méconnaître son devoir et porter un tel préjudice à l'oeuvre admirable du Baron de Coubertin.

Espérons que la paix sera bientôt conclue et que par l'heureux truchement du sport, la bonne entente et l'harmonie seront rétablies parmi la jeunesse du monde.<sup>27</sup>

Ainsi que déjà précisé, le Japon y renoncera quatre mois plus tard, en juillet, mais Kanō n'en saura rien : il meurt le 4 mai en plein Pacifique, sur le bateau qui le ramène au Japon.

## Inquiétudes, désillusions et espoirs

La première inquiétude japonaise vis-à-vis des compétitions internationales et, a fortiori, des Jeux, concerne le corps. Confrontés à celui des Occidentaux depuis l'ouverture du pays, les Japonais ne peuvent que constater une différence moyenne de stature qui les renvoie inexorablement à la première appellation du pays, puisque c'est d'abord par leurs corps que les habitants de l'archipel ont été définis par leurs voisins Chinois, lesquels les ont appelés *wa*, littéralement « personnes de petite taille au dos courbé »<sup>28</sup>. Peut-être cette première image corporelle renvoyée – face à laquelle la fascination pour les corps des lutteurs de sumō apparaît

<sup>26</sup> « Session de 1938, Le Caire ». *Bulletin Officiel du Comité International Olympique (Revue Olympique) n°37*. Avril 1938. p. 35-6.

<sup>27</sup> Baillet-Latour, Henri, Comte de. « Message du Président du C.I.O. au Peuple Japonais. ». *Ibid.* p. 40-41.

<sup>28</sup> *Kanjigen* (dictionnaire étymologique des caractères chinois). 5<sup>e</sup> édition corrigée. Gakushū kenkyūsha, 2010.

cathartique – alimente-t-elle ce complexe de la fin du XIXe s. / début du XXe s. Ainsi, Natsume Sôseki, à Londres, qui a le sentiment de ne jamais avoir croisé en cette ville quelqu'un de plus petit et malingre que lui : « Quand j'aperçois au coin d'une rue un individu bizarre de petite taille et laid, c'est ma propre image dont une vitrine me renvoie le reflet. »<sup>29</sup>.

Et cette préoccupation du corps rejoint l'ambition des Jeux olympiques qui, par l'exposition des corps, envoient une image de la Nation, témoigne de sa santé, de sa vigueur, et les Jeux de Berlin de 1936 ne le rappellent que trop. Or, dans le cas du Japon, au début du XXe siècle, les Jeux sont aussi le lieu de cette inquiétude : le corps des Japonais est-il de taille à se confronter à celui des Occidentaux ?

Les Jeux de 1912 ne sont pas pour rassurer. Et pourtant ! Et pourtant, c'est avec de grands espoirs que partait le Japon car, lors des sélections, Kanakuri Shisô (1891-1983) est chronométré en 2h34. Le record du monde est alors de 2h59min 45s ! Même si, dans son édition du 21 novembre 1911, l'*Asahi shinbun* s'interroge sur la possibilité d'une erreur de chronométrage<sup>30</sup>, l'enthousiasme public accompagne ce « record » et le départ des athlètes pour la Suède. Kanakuri, victime de la chaleur, ne terminera pas la course. Il participera encore à deux olympiades, Anvers 1920 (il finit 16e), et Paris 1924 (abandon). Pourtant le marathon a toutes les qualités qui auraient dû permettre au Japon de briller : la confrontation au corps de l'autre n'est pas directe et la distance en fait, par delà l'exigence physique, une épreuve d'endurance mentale, tant valorisée. C'est pourquoi la victoire en marathon de 1936 était si attendue. Quant à Mishima Yahito (1886-1954), qui avait écrasé la concurrence nationale en remportant les épreuves de sélection de 100m, 400m, 800 m et finissant 2e du 200m, il ne passera pas les éliminatoires aux Jeux. Mais, comme nous l'avons vu, dès 1920, le Japon obtient ses premières médailles, prend confiance et, avec une meilleure adaptation et préparation aux épreuves, ne se contente très vite plus de faire figuration. Ainsi, en 1933, alors que la candidature pour Tokyo 1940 est lancée, Kanô rassure :

« du point de vue physique, tout d'abord, je trouvais que nous le cédions clairement [aux Occidentaux], tant du point de vue de la stature que du point de vue musculaire. Mais, ces dernières années, j'en suis venu à penser que, sur ce point également, nous étions globalement égaux. [...] Comme il s'agit d'utiliser habilement le corps, même si l'on a peu de force, ou que l'on est de petite constitution, pour ce qui est de savoir si, lorsqu'il s'agit d'accomplir quelque chose, le corps des Japonais est utile, de l'expérience du sport de compétition, j'en ai conclu que le corps des Japonais a évidemment une grande valeur. »<sup>31</sup>

Et, ce qui lui a donné cette conviction n'est autre que l'observation de la confrontation de l'élite sportive de chaque nation lors des Jeux olympiques et Jeux asiatiques, associée à la moisson de médailles.

<sup>29</sup> « Lettre à Kyô » du 22 janvier 1901, dans *Natsume Sôseki, Sôseki shokan-shû*, Tokyo, Iwanami bunko, 1990, p. 78. Trad. par Élisabeth Suetsugu dans *Haltes en Mandchourie et en Corée, précédé de Textes londoniens*. Paris. La Quinzaine littéraire / Louis Vuitton. 1997, p. 110.

<sup>30</sup> *Asahi shinbun*, 21 novembre 1911, p. 5

<sup>31</sup> Kanô Jigorô. « Sekai no yûshû kokuminkan no kyôsô ni oite nihonjin ga kachi eru yuiitsu no hōhō (Le seul moyen pour que les Japonais l'emportent dans la compétition entre les peuples brillants de la planète) ». in *Meikeikaikan ni okeru kangeikai sekijō no kōen* (Discours lors de l'assemblée de bienvenue prononcé au Meikeikaikan). Meikeikai. 16 décembre 1933.

Si les Jeux olympiques auront ainsi pu rassurer les Japonais sur leurs capacités physiques, ce n'est pas la seule source de satisfaction, car dès l'impulsion donnée par la première participation en 1912 et malgré l'annulation de ceux de 1916, le mouvement sportif va connaître un essor considérable. Kanō écrit, en 1917 :

Depuis la création de l'Association d'éducation physique du Grand Japon en 1911, qui a activement promu les sports athlétiques, en particulier les épreuves de marche, la tendance s'est étendue à l'échelle nationale, et les épreuves de course à pied en sont venues à occuper une place importante dans les rencontres sportives des diverses associations de jeunes dans les écoles. C'est un phénomène dont il faut vraiment se réjouir.<sup>32</sup>

Pierre de Coubertin, de son côté, rapporte, et cela donne en miroir le regard sur le corps asiatique :

Le sport est l'apanage de toutes les races. Il n'y a pas longtemps non plus qu'on en déclarait les Asiatiques exclus par la nature. L'an passé à Genève, un des hauts fonctionnaires japonais de la Société des Nations, me disait : « On ne peut s'imaginer à quel degré le rétablissement des Jeux Olympiques a transformé mon pays. Depuis que nous participons aux Jeux, notre jeunesse est entièrement renouvelée. »<sup>33</sup>

Toutefois, pour un pédagogue comme Kanō, le sport n'est pas l'éducation physique et cela tempère grandement son enthousiasme car l'émulation de la compétition l'emporte sur le désir de formation, de travail sur soi :

Si l'on commence par les sports, leur point fort est qu'il est facile d'y amener les jeunes en ce que, basés sur la compétition, ils suscitent l'intérêt. Quelle que soit la valeur d'une méthode d'éducation physique, elle devient nulle si non pratiquée. C'est là que réside la force des sports, mais il est encore des points à réfléchir grandement à ce propos. Et, en premier lieu, que les sports n'ont pas été conçus en tant qu'éducatifs physiques. On y rivalise pour atteindre un autre objectif autre que l'éducation physique. En conséquence, les muscles ne s'y développent pas de façon nécessairement équilibrée. Et puis, il arrive que, pour la compétition, on use déraisonnablement de son corps et que cela engendre des dommages corporels.<sup>34</sup>

Pourquoi Kanō continuera-t-il toujours à soutenir la participation aux Jeux, au point de se battre jusqu'au bout pour l'organisation de ceux de Tokyo ? Pour deux raisons principales. La première est que, même si la motivation n'est pas la bonne, même si les disciplines sportives ne sont pas idéales du point de vue du développement harmonieux du corps, elles poussent à l'activité physique, à la rencontre, de soi, de l'autre. Et c'est ce dernier point qui constituera une constante, un espoir d'entente universelle, centrée sur la jeunesse, auquel il ne renoncera jamais, refusant de céder au pessimisme, il portera jusqu'au bout l'idée de réconciliation des peuples au travers de la confrontation des corps unis par l'effort, tendant au dépassement de soi et, par là, de toute frontière, physique ou idéologique.

<sup>32</sup> Kanō Jigorō. « Honpō kyōgi undō no kokusaikan ni okeru ichi (Place internationale du mouvement sportif de notre pays) ». *Jūdō*. Mai 1917.

<sup>33</sup> Le texte étant publié 1931, on peut supposer que ce Japonais anonyme est en fait Sugimura Yōtarō, qui y est en poste de 1927 à 1933, date à laquelle en parallèle de ses fonctions comme ambassadeur du Japon en Italie, il sera élu au CIO, dont il démissionnera en 1936, avant de devenir ambassadeur en France en 1938. C'est un des artisans du désistement de Rome au profit de Tokyo entre 1933 et 1936.  
Coubertin, Pierre de. « Mémoires Olympiques: XIV, Légendes ». *Revue Olympique n°134*. Décembre 1978. p. 718.

<sup>34</sup> Kanō Jigorō. « Jūdō no konpongi ni tsuite (À propos du sens fondamental du jūdō) ». *Jūdō*. Novembre 1937.

Dès après sa première participation aux Jeux et réunions du CIO qui les accompagnent, il explique :

L'objectif de cette réunion quadriennale est de réunir des athlètes du monde entier pour concourir afin de promouvoir l'éducation physique et de rectifier les orientations de l'éducation physique. Cependant, il ne faut pas négliger que le plus grand souhait des membres du Comité consiste, au travers des échanges entre-eux ainsi qu'entre les jeunes gens, à partager tous une même émotion, exprimer notre vision et, ainsi, promouvoir l'harmonie internationale.<sup>35</sup>

Les Jeux Olympiques relèvent d'une tentative de faire revivre l'esprit de l'olympisme grec et de faire de ce qui était à l'origine un événement grec un événement mondial. [...] J'ai pensé que ce serait un bon moyen d'encourager l'activité physique. [...] Cependant, bien que l'éducation physique proposée par les Jeux Olympiques ne m'apparaisse pas comme la plus idéale, j'ai pensé qu'il serait bénéfique de laisser les gens s'y adonner, et c'était là le premier objectif de la participation aux Jeux Olympiques.

L'autre raison est que le Japon envoie des ambassadeurs dans tous les pays, que des consortiums d'entreprises ont créé des succursales et des sous-branches dans divers pays et, bien qu'il existe une relation entre le Japon et d'autres pays de ce point de vue, je crois qu'une véritable relation d'amitié entre les pays ne saurait être obtenue par ces seules choses. De ce point de vue, je pense que la participation aux Jeux olympiques n'a pas seulement pour but l'éducation physique, mais aussi la bonne entente entre les peuples.<sup>36</sup>

## Des Jeux et du judo

En 1964, deux nouvelles activités vont faire leur entrée dans la liste des disciplines olympiques. La première est le judo. Pourquoi? Tout d'abord parce que c'est une méthode d'origine japonaise, et qu'il convient d'honorer l'hôte en lui donnant les moyens de mettre en avant sa culture sur son sol. D'ailleurs, le judo ne figurera pas, quatre ans plus tard, à Mexico, et ne sera inscrit comme discipline officielle qu'en 1972, à Munich, rejoint par les épreuves féminines, en démonstration à Séoul en 1988, puis en compétition officielle depuis Barcelone en 1992. Mais ce n'est pas la seule raison. Retranscrivons le tracé de la séance du CIO de juin 1909, lors de l'élection de Kanō :

Le Comité examina la candidature de M. Jigoro Kano, directeur de l'École normale supérieure de Tokyo et fondateur de l'institut de Jiu-Jitsu, connu d'ailleurs pour ses travaux sur la natation et la gymnastique. Cette candidature se trouvait appuyée par le comte Komura, ministre des Affaires étrangères du Japon, le baron Motono, ambassadeur du Japon à Pétersbourg et M. Gérard, ambassadeur de France à Tokyo. Le Comité décida de nommer M. Kano membre pour le Japon et l'élut à l'unanimité.<sup>37</sup>

Or, ce qui est qualifié ici de « jiu-Jitsu » (jap.: *jūjutsu*), n'est autre que le judo, que Kanō invente en 1882, à 21 ans, et qu'il ne cessera de réfléchir et développer toute sa vie, en parallèle de ses autres activités. Alors, si une partie du vote du CIO, à Athènes en 1961, en faveur du judo, a été pour les raisons sus-citées, une autre part non négligeable l'a sans doute également été pour honorer leur ancien homologue, et pour certains encore, connaissance, Kanō Jigorō. Mais ce dernier aurait-il apprécié cela? Les éléments dont nous disposons permettent d'en douter fortement. Le premier est que, en 29 ans en qualité de membre du CIO, il n'a pas une seule fois évoqué la question, ni auprès de ses homologues, ni dans ses écrits. Le deuxième est qu'alors, ainsi que nous l'avons vu, il a été un des acteurs majeurs du succès puis du maintien de la

<sup>35</sup> Kanō Jigorō. « Ōbei junshi shokan — taiiku no hōshin (Impressions de voyage en Occident - orientations de l'éducation physique) ». *Kyōiku jiron*. Juin 1913.

<sup>36</sup> Kanō Jigorō. « Kyonen o kaerimite (Retour sur l'année passée) ». *Jūdō*. Janvier 1937.

<sup>37</sup> « Discussions et décisions ». *Revue olympique*. Juin 1909. p. 89.

candidature des Jeux de Tokyo 1940, la présence du judo n'a jamais été évoquée. Il est vrai que figure le « budo » comme « démonstration d'un sport national »<sup>38</sup>. Mais, outre que ce terme n'est pas défini, même si, dans cette période « budō » signifie, pour le ministère de l'Éducation: judo, kendo<sup>39</sup>. Le *Report of the organizing Committee on its work for the XIIIth Olympic Games of 1940 in Tokyo until the relinquishment*<sup>40</sup> confond tout, mélangeant *kyūdō*, *karate*, *kenpō*, *iaidō* (p. 163-166), prétend qu'il va y avoir construction d'un « budō hall » (p. 25), que ce sera en démonstration (p. 34-35), alors que *XIIIth Olympiad Tokyo 1940 : olympic preparations for the celebration of the XIIIth Olympiad Tokyo 1940* n'annonce aucune date prévisionnelle, contrairement aux autres disciplines (p. 9) et en parle ainsi (p. 2) :

In ancient Japan, the Art of Budo (*Kendo, Judo, Archery, Sumo*, etc., which are included as a demonstration of the Tokyo Olympic Games) greatly influenced the physical and mental training of the people. This Art of Budo stimulated the Spirit of Bushido which developed with the civilization of the Japanese people. This Spirit of Bushido, displayed through skill and physical strength and refined by the practice and experience of ages, truly corresponds to the Spirit of fair play today.

41

On peut donc supposer qu'il s'agissait bien de démonstrations de différents arts, et non de sports en démonstration comme on l'entend aujourd'hui. Ce qui semble confirmé par le programme<sup>42</sup> qui, sans donner de date, précise que cela se tiendra dans le stade olympique. En outre, s'il s'était agi de compétitions dans ces arts, il y aurait eu discussions sur le règlement, l'organisation, etc.

Le troisième élément est la position défendue depuis 1882 par Kanō de refuser de faire du judo un spectacle, ainsi que son intuition de ne pas laisser le judo être réduit à son expression sportive :

Le jūdō est, ainsi que je l'explique toujours, un grand principe universel [NDT ou « une grande voie universelle »]. Donc, selon le type de choses auquel on l'applique, il se divise en plusieurs domaines et devient art guerrier, éducation physique, éducation intellectuelle, formation morale, manière de vivre.[...]. Il est indiscutable qu'un sport de compétition, pour peu que sa méthode soit appropriée, a de grands résultats sur le renforcement du corps et de l'esprit. Toutefois, son but est simple et étroit tandis que celui du jūdō est complexe et vaste. En fait, ce que les disciplines de compétition se proposent de réaliser n'est rien d'autre qu'une partie de ce qui constitue le but du jūdō. Mener le jūdō à la façon compétition est évidemment possible, et c'est même bien mais, si l'on ne fait que cela, on ne peut atteindre le but originel du jūdō. C'est pourquoi, tout en reconnaissant que conduire le jūdō à la manière d'un sport est une exigence de la tendance d'aujourd'hui, il ne faut jamais oublier, ne serait-ce qu'un instant, en quoi réside la spécificité du jūdō.<sup>43</sup>

<sup>38</sup> « Comité International Olympique - Session de 1937 (An II de la XI<sup>me</sup> Olympiade) Varsovie ». *Bulletin Officiel du Comité International Olympique (Revue Olympique)* n°35. Juillet 1937. p. 13.

<sup>39</sup> « Chūgakkōrei shikkō kisoku kaisei ni kan suru yōshi (Points essentiels à propos des modifications des règles d'application du décret sur le collège) ». *Kanpō* (Journal officiel) n°1215. 20 janvier 1931. p. 366-7

<sup>40</sup> *Report of the Organizing Committee on its work for the XIIIth Olympic Games of 1940 in Tokyo until the relinquishment*. Op. cit. 180 p.

<sup>41</sup> *XIIIth Olympiad Tokyo 1940 : olympic preparations for the celebration of the XIIIth Olympiad Tokyo 1940*. The Organizing Committee of the XIIIth Olympiad Tokyo, 1940. 1938. 31 p.

<sup>42</sup> *XII Olympiade Tokyo, 1940 : règlement général et programme*. The Organizing Committee of the XIIIth Olympiad Tokyo, 1940. 1938. 104 p. p. 99.

<sup>43</sup> Kanō Jigorō. « Jūdō no kyōgi undō (Jūdō et sport de compétition) ». *Sakkō*. Novembre 1929.

Alors, si c'est bien le Japon qui propose au final l'admission du judo en 1961 au programme des Jeux<sup>44</sup>, c'est un Français, Armand Massard (1884-1971) qui le propose pour la première fois en 1954<sup>45</sup> pour un vote, négatif, en 1955<sup>46</sup>. Pourquoi la France ou, plus exactement, pourquoi l'Europe? Parce que, s'ils étaient 9 en mai 1882 lors de la fondation de la méthode, celle-ci ne s'est pas seulement, en 80 ans, diffusée au Japon mais bien à l'international, et qu'on compte « un million de judokas », pour reprendre le titre d'un livre<sup>47</sup> de 1966. En Europe, où l'expression sportive se développe, se constitue la Fédération européenne (1948) dissoute pour former la Fédération internationale de judo (1951), à laquelle le Japon n'adhère que l'année suivante. 1956, premiers championnats du monde à Tokyo, 1958 aussi, et chaque fois, deux Japonais en finale. 1961, c'est à Paris et l'impensable se produit : Anton Geesink (1934-2010), géant hollandais, l'emporte sur Sone Kōji (1928-1981). Si les Japonais minimisent cette défaite, Kanō Risei (1900-1986), fils de Kanō Jigorō et alors président du Kōdōkan et de la Fédération japonaise de judo aurait dit: « Maintenant, un problème très important se pose : celui de savoir comment le Japon pourra prendre la revanche de cette défaite dans l'avenir. »<sup>48</sup>

## L'impensable

Quel était l'intérêt pour les Japonais de placer le judo au programme de leurs Jeux? L'orgueil national, certainement, et à au moins deux titres. Le premier était d'être à l'origine d'une discipline mondialement pratiquée et appréciée. Le second étant de pouvoir y faire démonstration de leur supériorité dans une discipline au corps à corps. Car deux éléments sont à prendre en compte, là encore. D'abord, le complexe du corps, qui reste ancré: or, le judo, c'est la promesse que la technique, le recours aux principes mécaniques, la méthode et le travail permettent au plus petit, qui en est imprégné, de l'emporter sur le plus grand. Et puis, même si presque 20 ans se sont écoulés, le sentiment d'humiliation de la défaite, de l'occupation (terminée en 1952), reste prégnant. Bien sûr, c'est du sport, la fête de la fraternité de la jeunesse mondiale et l'important est de participer... mais certainement pas sur cette épreuve du judo. Pour la première fois, quatre catégories de poids ont été définies. Chaque nation peut proposer 4 combattants en tout, répartis comme ils le souhaitent. Le Japon en aligne un dans chacune.

On a soigné le décor : un bâtiment flambant neuf (terminé le 15 septembre et inauguré le 3 octobre 1964), le Nippon Budōkan, qui accueillera jusqu'à 47120 spectateurs pour ces épreuves

---

<sup>44</sup> « 58e Session du Comité International Olympique à Athènes, les 19, 20 et 21 juin 1961 ». Bulletin du Comité International Olympique (Revue Olympique) n°75. Août 1961. p. 29.

<sup>45</sup> « Extrait du procès-verbal de la 49e session du Comité International Olympique ». Bulletin du Comité International Olympique (Revue Olympique) n° 46. Juin-Juillet 1954. p. 43.

<sup>46</sup> « Extrait du procès-verbal de la 50e Session du C.I.O. ». Bulletin du Comité International Olympique (Revue Olympique) n° 52. Novembre 1955. p. 60.

<sup>47</sup> Thibault, Claude. Un Million de judokas, histoire du judo français. Éditions Albin Michel. 1966. 271p.

<sup>48</sup> Brousse, Michel. *Judo for the world*. International judo Federation. 2015. 311p. p. 125.

de judo<sup>49</sup>. Une catégorie par jour, des légers aux toutes catégories, du 20 au 23 octobre, dernier jour des Jeux. Autrement dit, la finale des lourds, la catégorie reine, doit clore les Jeux, sur une victoire japonaise promise. Une apothéose avant la cérémonie de clôture.

Nakatani Takehide (né en 1941) est le premier à se présenter. Il l'emporte. Dans une interview donnée à la NHK et diffusée en 2019<sup>50</sup>, il exprime son sentiment d'alors, laissant deviner ce qui pesait sur les épaules de ces quatre jeunes gens : « Gagner la médaille d'or, c'était mon travail, ma mission. Il y avait cette pression qu'il la fallait à tout prix. Si j'avais perdu, je n'aurais plus pu rester dans le monde du judo. Je le regardais fixement [le drapeau japonais, depuis le podium], je ne ne pensais à rien. J'avais accompli mon devoir. Juste un soulagement. ». Puis c'est au tour d'Okano Isao (né en 1944), puis à celui d'Inokuma Isao (1938-2001). Trois catégories, trois médailles d'or. Tout s'annonce bien.

Le 23, Kaminaga Akio (1936-1993) se hisse, comme attendu, en finale. Anton Geesink, aussi. Au bout de 9 minutes de combat, le Hollandais contre une attaque de Kaminaga, l'entraîne au sol et l'immobilise. Kaminaga, le Japon, a perdu.

Si, pour le monde du judo japonais, rien ne pourra plus effacer la déception, les Japonais, eux vont vivre une des plus belles soirées des Jeux - et pour longtemps - le soir même, grâce à la seconde discipline faisant son apparition aux Jeux de 1964, le volley ball, première discipline d'équipe féminine, et aux « sorcières de l'Orient ». Ces ouvrières, dirigées par le terrible Daimatsu Hirofumi (1921-1978), ont fait vice-championnes du monde face à l'URSS en 1960, équipe qu'elles battent en 1962 en finale pour obtenir pour la première fois le titre. Ce soir du 23 octobre 1964, elles sont encore en finale face à l'URSS, pour offrir un spectacle d'anthologie et... battre les records d'audience : avec 66,8%, ce qui demeure aujourd'hui encore le deuxième plus haut taux pour le Japon<sup>51</sup>.

L'ironie de l'histoire, c'est que ce sont sans doute les « sorcières » qui ont le mieux incarné les principes du judo. Plus petites et beaucoup moins puissantes que leurs adversaires, incapables de réceptionner les smashes des Soviétiques sans se retrouver au sol, ce qui désorganisait la défense, Daimatsu avait développé une méthode inspirée des chutes de judo, et appelée *kaiten reshīpi*, « réception en roulade », qui leur permettait de se retrouver tout de suite disponible à leur poste après un sauvetage de balle. Le lendemain, Arikichi Sawako (1931-1984), écrit une chronique dans l'*Asahi shinbun*, sobrement intitulée « Les sorcières ont gagné »<sup>52</sup> avec, en encart central, « Un jeu respirant la pureté », et des intertitres éloquentes: « repousser l'assaut violent », « la puissance du côté de l'URSS », « une adresse à ne pas en croire ses yeux », « une attitude mesurée », « la beauté d'âmes parfaitement pétries », bref, l'intelligence, la technique, le travail, la sobriété, l'élégance... l'idéal du judo, en somme !

<sup>49</sup> Site du CIO : <https://www.olympic.org/fr/news/tokyo-1964-un-immense-succes-populaire>

<sup>50</sup> Diffusé pendant la retransmission du championnat du Japon toutes catégories de judo, le 29-04-2019.

<sup>51</sup> Video Research Ltd : <https://www.videor.co.jp/digestplus/tv/2017/05/8517.html>

<sup>52</sup> *Asahi shinbun*, 24 octobre 1964, p. 22.



## Conséquences et malchances

Le succès des « Sorcières » va surtout assoir un système basé sur *konjō*, « caractère », « tempérament », valeur chère à Daimatsu et qui est un appel à faire toujours plus, toujours plus dur, à éprouver sa volonté, son corps, avec l'idée que le plus résistant, ce qui qui est allé plus loin dans le travail et la douleur, l'emportera au final. C'est le revers de la médaille de ce succès, et malheureusement, cela va profondément s'enraciner dans le moindre club scolaire, l'ensemble des disciplines.

Et en particulier le judo. Le judo japonais qui ne parvient pas à digérer, à tourner la page. Kajiwara Ikki (1936-1987) sort un manga (13 volumes, 1967-1971), *Judo itchoku sen* « Tête baissée vers le judo », bientôt adapté en feuilleton (92 épisodes, 1969-1971, TBS), et qui commence par un adolescent tournant les pages d'un magazine avec la photo de Kaminaga immobilisé par Geesink et qui décide de se mettre au judo pour laver l'affront.

En se concentrant sur les « lourds », les hommes forts, Yamashita Yasuhiro (né en 1957) est prometteur et, puisque Geesink s'est retiré double champion du monde et champion olympique en 1965, juste après avoir battu un autre Japonais, Sakaguchi Seiji (né en 1942), s'il n'est plus possible de battre l'homme, il faut battre le record. Yamashita sera 4 fois champion du monde entre 1979 et 1983, et terminera sa carrière champion olympique en 1984 à Los Angeles. Jamais battu par un étranger (116 victoires), il est privé des Jeux de Moscou 1980 pour cause de boycott. Et cela aurait peut-être changé les choses car il aurait, potentiellement, pu gagner un, voire deux titres olympiques supplémentaires<sup>53</sup>. Or, si, à Sydney, lors de la finale David Douillet (né en 1969) contre Shinohara Shinkichi (né en 1973), Yamashita est apparu si véhément auprès des juges, sortant de l'attitude de réserve habituelle de la délégation japonaise, c'est certes parce que l'action était litigieuse, mais surtout parce que cette victoire faisait que Douillet, qui avait égalé le record en termes de titres de Yamashita, le dépassait en obtenant ce second titre olympique. Tout était à refaire !

On pourrait multiplier les exemples sur les catégories plus légères, ou les féminines. Mais, outre que l'on remarque une certaine malchance sur les Jeux, ainsi Fujii Shōzō (né en 1950), 4 fois champion du monde entre 1971 et 1979 et pas une seule participation aux Jeux (blessé en 1976, boycott, toujours en 1980), ou Tamura-Tani Ryōko, 7 fois championne du monde, et 4 finales olympique pour (seulement, tant sa domination était outrageante) deux victoires (et une place de troisième), la catégorie qui intéresse vraiment les Japonais, c'est celle des lourds, et celle-la seule.

Alors, avec un Teddy Riner (né en 1989), ses 10 titres de champion du monde et deux titres olympiques, il convient de changer de modèle. Déjà, un troisième titre olympique, à Tokyo qui plus est, ce serait revivre Tokyo 1964, d'autant qu'un seul judoka a réussi cet exploit, un Japonais, Nomura Tadahiro (né en 1974), et ce sera la mission de Harasawa Hisayoshi (né en 1992) de l'en priver. Mais il s'agit ensuite de se placer sur un autre plan, ce que l'équipe masculine japonaise a fait à Rio de Janeiro en 2016, par exemple : tous les engagés sur le podium, par exemple, mais

---

<sup>53</sup> Existait alors la catégorie des +95kgs et des toutes catégories dans lesquelles, bien souvent, on retrouvait les mêmes combattants. C'est ainsi qu'à Moscou, Angelo Parisi (né en 1953) fait champion olympique dans la première et vice-champion dans la seconde.

cette fois, filles et garçons, ce serait totalement inédit. Et, ils en ont les moyens, d'autant que l'héritage, le traumatisme Tokyo 1964, a motivé chacun. En 2020, personne ne voyait comment enrayer la machine. Mais, si les Jeux se tiennent, qu'en sera-t-il en 2021 ?

Ainsi, le Japon n'a jamais eu beaucoup de chance avec « ses » Jeux d'été: obtenus puis rendus en 1940, la fête gâchée en 1964, la pandémie Covid 19 en 2020... Mais le Japon a toujours surpris par sa capacité à renverser les situations et à se relever, une résilience en forme de *kaiten reshīpi*.

## Références bibliographiques

### Ouvrages et articles signés

- Brousse, Michel. *Judo for the world*. International judo Federation. 2015. 311p. p. 125.
- Coubertin, Pierre de. *Les Batailles de l'éducation physique. Une campagne de vingt-et-un ans (1887-1908)*. Librairie de l'éducation physique. 1909. 220 p.
- Coubertin, Pierre de. « Mémoires Olympiques: XIV, Légendes ». *Revue Olympique* n°134. Décembre 1978. p. 718.
- Kanō Jigorō. « Kokusai orinpikku taikai senshu yosenkai kaisai shuisho (Annonce de l'organisation des épreuves de sélection pour les Jeux Olympiques) ». *Dai Nihon taiiku kyōkai-shi*. Octobre 1911.
- Kanō Jigorō. « Kokumin taiiku shinkō no hitsuyō o ronjite chūtō gakkō no taiiku-hō ni oyobu (Débattre de la nécessité croissante d'une éducation physique populaire et en arriver à la méthode d'éducation physique des collèges) ». *Chūtō Kyōiku*. Février 1912.
- Kanō Jigorō. « Ōbei junshi shokan — taiiku no hōshin (Impressions de voyage en Occident - orientations de l'éducation physique) ». *Kyōiku jiron*. Juin 1913.
- Kanō Jigorō. « Honpō kyōgi undō no kokusaikan ni okeru ichi (Place internationale du mouvement sportif de notre pays) ». *Jūdō*. Mai 1917.
- Kanō Jigorō. « Jūdō no kyōgi undō (Jūdō et sport de compétition) ». *Sakkō*. Novembre 1929
- Kanō Jigorō. « Toō ni saishite no kunjū (Instructions à l'occasion de mon départ pour l'Europe) ». *Jūdō*. Juin 1933.
- Kanō Jigorō. « Sekai no yūshū kokuminkan no kyōsō ni oite nihonjin ga kachi eru yuuitsu no hōhō (Le seul moyen pour que les Japonais l'emportent dans la compétition entre les peuples brillants de la planète) ». in *Meikeikaikan ni okeru kangeikai sekijō no kōen* (Discours lors de l'assemblée de bienvenue prononcé au Meikeikaikan). Meikeikai. 16 décembre 1933.
- Kanō Jigorō. « Kyonen o kaerimite (Retour sur l'année passée) ». *Jūdō*. Janvier 1937.
- Kanō Jigorō. « Jūdō no konpongi ni tsuite (À propos du sens fondamental du jūdō) ». *Jūdō*. Novembre 1937.
- Moor, Roy. « Promesses africaines à Tokyo ». Bulletin du Comité International Olympique (*Revue Olympique*) n°91. Août 1965. p. 21
- Natsume Sōseki. « Lettre à Kyō » du 22 janvier 1901, dans *Natsume Sōseki, Sōseki shokan-shū*, Tokyo, Iwanami bunko, 1990, p. 78. Trad. par Élisabeth Suetsugu dans *Haltes en Mandchourie et en Corée, précédé de Textes londoniens*. Paris. La Quinzaine littéraire / Louis Vuitton. 1997
- Pardivala, Jal D. « L'Asie aux Jeux Olympiques. ». *Revue Olympique* n°34-35. Juillet-Août 1970. p. 413-4.
- Thibault, Claude. *Un Million de judokas, histoire du judo français*. Éditions Albin Michel. 1966. 271p.
- Widlund, Ture. « L'origine de la maxime olympique (Libres opinions) ». *Revue Olympique* n° 187. Mai 1983. p. 294-5. et *Official Report of the 1908 Olympic Games*. British Olympic Council. 1909. p. 793.

### Revue, ouvrages et articles non signés

- *Kanpō* (Journal officiel). « Chūgakkōrei shikkō kisoku kaisei ni kan suru yōshi (Points essentiels à propos des modifications des règles d'application du décret sur le collège) ». *Kanpō* (Journal officiel) n°1215. 20 janvier 1931. p. 366-7
- *XII Olympiade Tokyo, 1940 : règlement général et programme*. The Organizing Committee of the XIIth Olympiad Tokyo, 1940. 1938. 104 p. p. 99.
- *XIIth Olympiad Tokyo 1940 : olympic preparations for the celebration of the XIIth Olympiad Tokyo 1940*. The Organizing Committee of the XIIth Olympiad Tokyo, 1940. 1938. 31 p.
- *Report of the Organizing Committee on its work for the XIIth Olympic Games of 1940 in Tokyo until the relinquishment*. The Organizing Committee of the XIIth Olympiad Tokyo, 1940. 1940. 180 p.
- Revues officielles du CIO :
  - « Discussions et décisions ». *Revue olympique*. Juin 1909. p. 89.

- « Comité International Olympique - Session de 1937 (An II de la XI<sup>me</sup> Olympiade) Varsovie ». *Bulletin Officiel du Comité International Olympique (Revue Olympique) n°35*. Juillet 1937. p. 13.
- « Session de 1938, Le Caire ». *Bulletin Officiel du Comité International Olympique (Revue Olympique) n°37*. Avril 1938. p. 35-6.
- « Procès-verbal. Réunion de la Commission Exécutive, à Bruxelles, le 17 mai 1938. ». *Bulletin Officiel du Comité International Olympique (Revue Olympique) n° 38*. Octobre 1938. p. 33-34.
- « Extrait du procès-verbal de la 49<sup>e</sup> session du Comité International Olympique ». *Bulletin du Comité International Olympique (Revue Olympique) n° 46*. Juin-Juillet 1954. p. 43.
- « Extrait du procès-verbal de la 50<sup>e</sup> Session du C.I.O. ». *Bulletin du Comité International Olympique (Revue Olympique) n° 52*. Novembre 1955. p. 60.
- « 58<sup>e</sup> Session du Comité International Olympique à Athènes, les 19, 20 et 21 juin 1961 ». *Bulletin du Comité International Olympique (Revue Olympique) n°75*. Août 1961. p. 29.

### **Journaux**

- *Asahi shinbun*, éditions du :
  - 21 novembre 1911
  - 10, 11, 23, 24 octobre 1964

### **Usuels**

- *Kanjigen* (dictionnaire étymologique des caractères chinois). 5<sup>e</sup> édition corrigée. Gakushū kenkyūsha, 2010.

### **Sites**

- Site du CIO : <https://www.olympic.org/fr/news/tokyo-1964-un-immense-succes-populaire>
- Video Research Ltd : <https://www.videor.co.jp/digestplus/tv/2017/05/8517.html>